

Programme de formation professionnelle

AUTOÉVALUATION DU STAGIAIRE
NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES À MI-STAGE



Le processus d'autoévaluation permet au stagiaire de porter un regard critique sur sa pratique professionnelle, et ce, afin de se préparer et de participer activement à la rencontre à mi-stage avec son maître de stage.

Cette autoévaluation demeure FACULTATIVE et vous ne devez pas transmettre la grille d'autoévaluation à l'École du Barreau. Si vous le souhaitez, vous pouvez la transmettre à votre maître de stage et/ou vous en servir à titre de référence lors de votre rencontre à mi-stage.

Pour les besoins de l'autoévaluation à mi-stage, nous vous prions de :

1. Remplir la grille d'autoévaluation de chacune des quatre compétences de la matrice de l'École du Barreau en évaluant les composantes que vous avez eu l'occasion de mettre en pratique depuis le début de votre stage. Si une composante n'a pas été mise en pratique, vous devez cocher la case « Non applicable ». Veuillez noter que les composantes identifiées d'un astérisque (*) doivent OBLIGATOIREMENT être évaluées par votre maître de stage.
2. Justifier votre autoévaluation en sélectionnant des comportements attendus du tableau 10 « Comportements attendus d'un stagiaire » du *Guide du stage*, et en les transcrivant sous chacune des composantes évaluées. Les comportements attendus sélectionnés sont ceux qui se sont réellement manifestés au cours du stage.
3. Décrire les contextes dans lesquels les comportements attendus sélectionnés se sont manifestés.

Pour plus d'informations sur l'autoévaluation, consultez le *Guide du stage* disponible au www.ecoledubarreau.qc.ca.

COMPÉTENCE 1 : ADOPTER UNE CONDUITE ÉTHIQUE ET PROFESSIONNELLE

Sens de la compétence

Le comportement attendu de l'avocat et du stagiaire repose sur des normes sociales réglementées et celles-ci visent spécifiquement la protection du public. Le stagiaire agit avec éthique et en respect des normes de la profession, c'est-à-dire avec honneur, dignité, intégrité, respect, modération et courtoisie. Il est en mesure de reconnaître les différents manquements déontologiques, de déterminer la procédure disciplinaire applicable ainsi que d'identifier l'application du secret professionnel et du conflit d'intérêts. Ainsi, l'évaluation de cette compétence sera imbriquée dans les activités courantes du stagiaire.

Autoévaluation de la compétence à mi-stage

Compétence 1 : ADOPTER UNE CONDUITE ÉTHIQUE ET PROFESSIONNELLE (C1)					
Composantes de la compétence 1	Insatisfaisant	Partiellement satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Non applicable
A. Développer une relation éthique avec son client, les avocats ou le tribunal¹*					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage					
Description du ou des contextes de réalisation					
B. Gérer sa pratique professionnelle					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage					
Description du ou des contextes de réalisation					
C. Agir avec professionnalisme dans les différentes situations de sa pratique[*]					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage					
Description du ou des contextes de réalisation					
D. Porter un regard critique sur sa pratique professionnelle					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage					
Description du ou des contextes de réalisation					

¹Pour plus d'informations sur ce que vise cette composante, consultez le *Guide du stage* disponible au www.ecoledubarreau.qc.ca.

COMPÉTENCE 2 : COMMUNIQUER EFFICACEMENT À L'ORAL ET À L'ÉCRIT

Sens de la compétence

La communication entre l'avocat et le client implique de nombreuses incertitudes qui sont imputables à la nature du problème discuté et qui diffèrent d'une situation à l'autre. En communiquant de façon efficace, le stagiaire élimine plusieurs risques de perception ou d'interprétation erronées découlant de ces incertitudes. Il y parviendra en construisant une relation de confiance, laquelle nécessite un service de qualité qui est conforme sur le plan technique et adapté aux problèmes du client.

Autoévaluation de la compétence à mi-stage

Compétence 2 : COMMUNIQUER EFFICACEMENT À L'ORAL ET À L'ÉCRIT (C2)						
Composantes de la compétence 2		Insatisfaisant	Partiellement satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Non applicable
A. Cerner la communication en tenant compte de l'objet, du destinataire et du contexte*						
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage						
Description du ou des contextes de réalisation						
B. Structurer la communication en hiérarchisant les informations recueillies						
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage						
Description du ou des contextes de réalisation						
C. Appliquer les techniques spécifiques aux actes professionnels^{2*}						
SC.1	Appliquer les techniques de consultation					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage						
Description du ou des contextes de réalisation						
SC.2	Appliquer les techniques de rédaction juridique					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage						
Description du ou des contextes de réalisation						

Compétence 2 : COMMUNIQUER EFFICACEMENT À L'ORAL ET À L'ÉCRIT (C2)						
Composantes de la compétence 2		Insatisfaisant	Partiellement satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Non applicable
SC.3	Appliquer les techniques de négociation					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage						
Description du ou des contextes de réalisation						
SC.4	Appliquer les techniques de représentation					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage						
Description du ou des contextes de réalisation						
SC.5	Appliquer les techniques de prestation orale					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage						
Description du ou des contextes de réalisation						
D.	Sélectionner les approches et les supports appropriés					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage						
Description du ou des contextes de réalisation						

² Au moins une des cinq techniques spécifiques doit être évaluée.

COMPÉTENCE 3 : ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC

Sens de la compétence

Établir un diagnostic signifie appliquer un raisonnement juridique qui se traduit par une démarche de recherche de faits permettant de déterminer le problème du client, le domaine de droit applicable, les dispositions législatives applicables, les délais pour agir, les contraintes juridiques, les parties impliquées et l'évaluation de l'intérêt du client. C'est ainsi que le stagiaire compétent déterminera avec exactitude le droit applicable et rassemblera toutes les informations pertinentes en établissant des liens entre les faits et le droit. Le problème est alors analysé avec créativité, tant de façon juridique que sur la base des besoins et des intérêts du client.

Autoévaluation de la compétence à mi-stage

Compétence 3 : ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC (C3)					
Composantes de la compétence 3	Insatisfaisant	Partiellement satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Non applicable
A. Rechercher l'information*					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage					
Description du ou des contextes de réalisation					
B. Appliquer les méthodes de recherche juridique*					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage					
Description du ou des contextes de réalisation					
C. Analyser le droit applicable*					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage					
Description du ou des contextes de réalisation					
D. Déterminer le droit applicable*					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage					
Description du ou des contextes de réalisation					

COMPÉTENCE 4 : CHOISIR, ÉLABORER ET APPLIQUER LA SOLUTION

Sens de la compétence

L'établissement du diagnostic va de pair avec la solution à mettre en œuvre. Le stagiaire développe sa culture juridique et applique la méthodologie propre au droit pour choisir, élaborer et appliquer une solution. Le choix de la solution est effectué avec le client qui évalue les diverses propositions et jauge leurs conséquences. Le mandat d'intervention est élaboré à l'aide d'une multitude de références que doit maîtriser le stagiaire pour ensuite appliquer la ou les solutions retenues.

Autoévaluation de la compétence à mi-stage

Compétence 4 : CHOISIR, ÉLABORER ET APPLIQUER LA SOLUTION (C4)					
Composantes de la compétence 4	Insatisfaisant	Partiellement satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Non applicable
A. Sélectionner les solutions possibles*					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage					
Description du ou des contextes de réalisation					
B. Établir le mandat d'intervention					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage					
Description du ou des contextes de réalisation					
C. Mettre en œuvre la solution					
Comportement(s) attendu(s) manifesté(s) au cours du stage					
Description du ou des contextes de réalisation					

AUTRES COMMENTAIRES, LE CAS ÉCHÉANT :

--

COORDONNÉES

Nom du maître de stage :	Nom du stagiaire :
N° de membre :	N° d'étudiant :
Nom du bureau ou du tribunal :	
N° de téléphone :	N° de téléphone :
Courriel :	Courriel :